



Réunion du 25 Avril 2022

COURRIER

FC St Charles Vigilante : lu, noté
FC St Paul En Jarez : présent à la réunion du 28 avril à Chateauneuf
ENT.S. St Christo Marcenod : présent à la réunion du 28 avril à Chateauneuf
US L'Horme : présent à la réunion du 28 avril à Chateauneuf
Association Feu vert : absent à la réunion du 28 avril à Chateauneuf
ENT.S. St Chamond : absent à la réunion du 28 avril à Chateauneuf : pas eu de réponse de leur part

ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS DÉPARTEMENTAUX

La **CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) demande à la FFF de supprimer tous les numéros de téléphones à la fin de chaque saison.

Le District de la Loire, les bénévoles, les dirigeants des clubs, ont besoin d'un minimum d'éléments pour communiquer.

- Nous, nous apercevons que plusieurs informations clés, n'apparaissent pas dans le profil de chaque club.
- Nous vous demandons de réagir au plus vite, sous peine de sanction financière.
- Le **correspondant** du club, habilité à utiliser FOOTCLUBS doit procéder à la **MAJ** des **coordonnées téléphoniques**, des principaux dirigeants, (président, éducateurs, correspondant,) et doit **IMPERATIVEMENT, vérifier, corriger, compléter, modifier**, au moins les numéros de téléphone, sans émettre d'erreur lors de la saisie, si possible.
- L'indicateur « **diffusion** » se positionne à « **DIFFUSABLE** »

Cette opération se renouvelle chaque année, en début de saison, à partir du mois d'Août.

LAURAFoot FMI

La **FFF** nous fait part d'un taux de retour **FMI** en dessous des **90%** dans notre **District**, depuis plusieurs semaines.

En effet sur les **11 Districts** appartenant à la LAURAFoot, le District de la Loire se positionne à la dernière place, et obtient 86%, contre 98 % pour le district de l'Isère.

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE SAISON 2022-2023

Ouverture des engagements via Footclubs
Date de fermeture des engagements fixée au **15 juin 2022**
Le droit d'engagement reste fixé à **52 Euros**

Compte tenu du calendrier de cette édition 2022-2023, les ligues sont tenues de communiquer à la FFF le nombre de clubs engagés en Coupe de France avant le **29 juillet 2022**.

DOSSIER ATHLETES DE HAUT NIVEAU 2022 CDOS LOIRE-DEPARTEMENT

L'aide aux sportifs de Haut Niveau est reconduite par le Conseil Départemental de la Loire en 2022.

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas examiné

La Commission Sport de Haut Niveau du CDOS Loire déterminera ses choix, en fonction des critères adoptés par l'Assemblée départementale.

Vos propositions devront être retournées au Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire impérativement pour le **25 juin 2022**. A

l'adresse postale suivante : **Maison Départementale des Sports 4 rue des Trois Meules 42100 SAINT-ÉTIENNE**